



# Allègements

Equivalences et modalités transitoires entre le CQP TSBB et les certificats de spécialités des formations modulaires.

Pour toute demande de dispense, merci de vérifier votre éligibilité et ensuite, de contacter le responsable pédagogique, qui est le CTS de la ligue Sud Basket Ball.

## CS1

Dispense/équivalence délivrée par le responsable pédagogique (CTS) si titulaire d'un diplôme : entraîneur jeunes, entraîneur régional, P1P2/P3 CQPTSBB, candidat P2 CQP TSBB ayant échoué à une ou plusieurs épreuves, P3 CQP TSBB en cours.

PIF - Parcours Individuel de Formation : Professeur d'EPS (CAPEPS); Licence 3 STAPS Mention Entraînement - Option Basket; Candidat P1 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves; Joueur ayant évolué en championnat de France durant 3 saisons minimum en U18 ou Seniors.

## CS2

Dispense/équivalence délivrée par le responsable pédagogique (CTS) si titulaire d'un diplôme : entraîneur régional, P1P2/P3 CQPTSBB, candidat P2 CQP TSBB ayant échoué à une ou plusieurs épreuves, P3 CQP TSBB en cours.

PIF - Parcours Individuel de Formation : titulaire entraîneur jeunes; Professeur d'EPS (CAPEPS); Licence 3 STAPS Mention Entraînement - Option Basket; Candidat P1 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves; Joueur ayant évolué en championnat de France durant 3 saisons minimum en U18 ou Seniors.

## CS3

Dispense/équivalence délivrée par le responsable pédagogique (CTS) si titulaire d'un diplôme : entraîneur régional, P2 CQPTSBB.

PIF - Parcours Individuel de Formation : titulaire entraîneur jeunes; Professeur d'EPS (CAPEPS); Licence 3 STAPS Mention Entraînement - Option Basket; Candidat P2 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves; Joueur ayant évolué en championnat de France durant 3 saisons minimum en U18 ou Seniors.

## CS4

Dispense/équivalence délivrée par le responsable pédagogique (CTS) si titulaire d'un diplôme : P2 CQPTSBB.

PIF - Parcours Individuel de Formation : entraîneur régional; Professeur d'EPS (CAPEPS); Candidat P2 ayant échoué à une ou plusieurs épreuves; Joueur ayant évolué en championnat de France durant 3 saisons minimum en U18 ou Seniors.

Les titulaires d'un BPJEPS Basket-ball sont dispensés du CS1 "Construire le joueur" et du CS2 "Collaborer en basket-ball".

# BPJEPS Basket-ball

## MODULE 1

CS1

CS2

CS3

CS4

Construire le joueur

Collaborer en basket-ball

Jouer vite ensemble

Construire son collectif



PIF

Formulaire de positionnement à retourner au responsable de la formation des cadres qui statuera. Celui-ci se réserve le droit de demander à évaluer le candidat en situation pédagogique.